



Groupe d'Histoire des Zones Humides



## Colloque international

**Les mares, un patrimoine naturel construit, un patrimoine culturel négligé. Intégrer les dimensions géohistorique et territoriale dans la gestion contemporaine des petits lieux d'eau.**

**Barenton-Bugny et Laon (Aisne), 20-22 octobre 2022**

### ► **Organisateurs**

- Groupe d'Histoire des Zones Humides (GHZH)
- Association pour le Développement de la Recherche et de l'Enseignement sur l'Environnement (ADREE)
- Société Nationale de Protection de la Nature (SNPN)
- avec l'appui des laboratoires CEDETE (université d'Orléans), CITERES (université de Tours) et LADYSS (université de Paris).

Le Groupe d'Histoire des Zones Humides (GHZH), l'Association pour le Développement de la Recherche et de l'Enseignement de l'Environnement (ADREE) et la Société Nationale de Protection de la Nature (SNPN) poursuivent de manière synchrone et scientifiquement proche des objectifs opérationnels liés à la protection des zones humides et à l'étude de leurs temporalités. Ces structures sont engagées depuis de nombreuses années dans la valorisation des mares : le GHZH par la participation active de son président au PNRZH « Mares, des potentialités environnementales à revaloriser » et par la création du Pôle-relais « Mares et mouillères de France », l'ADREE par sa contribution à ces actions puis par l'animation du programme régional sur les mares des Hauts-de-France, la SNPN par l'animation d'un programme sur la protection des mares d'Île-de-France et par l'événement national annuel « Fête des mares ». L'idée est donc advenue d'une manifestation commune, appuyée par trois laboratoires de recherche impliqués dans l'étude des zones humides, qui favorisera une réflexion croisée sur les trajectoires scientifiques et gestionnelles de ces milieux hybrides. Cette réflexion s'inscrit également en droit fil des nombreuses actions nationales et régionales de revalorisation des mares du fait de la polyvalence naturelle et culturelle de leur intérêt patrimonial.

## ► Argument

Construites par la main des humains depuis des millénaires (on estime que sur les 600 000 à 800 000 mares métropolitaines, plus de 95% ont été creusées par les êtres humains), détentrices d'une très forte biodiversité (20% des espèces aquatiques protégées sur moins de 0,05% de la superficie nationale), composantes primordiales de la Trame Verte et Bleue (TVB) et des réseaux écologiques, porteuses de fonctionnalités écosystémiques précieuses et irremplaçables, les mares et les petits plans d'eau ont un intérêt patrimonial qui conjugue richesses naturelles et culturelles (Sajaloli, Teissier-Ensminger, 1997 ; Sajaloli, Dutilleul, 2001)<sup>1</sup>. « Hot spot » biologique, la mare compose un milieu hybride, très fragile du fait de la facilité avec laquelle on l'aménage ou le détruit, très mobile du fait de la vitesse des processus biophysiques (atterrissement, comblement), très dépendant des usages et de l'entretien qu'il mobilise (Oertli, 2013 ; Sajaloli *et alii*, 2000)<sup>2</sup>. Il s'agit aussi d'un objet environnemental largement répandu dans des espaces extrêmement différents allant du milieu rural (mares de champs, de prairie, de forêt... ; mares de fermes et de villages) aux milieux urbains ou plus artificialisés (mares autoroutières, mares d'ornement, mares de parking liées à la récupération des eaux de pluie...), des milieux littoraux, aux espaces de plaine et de moyenne ou de haute montagne (Sajaloli, 2005)<sup>3</sup>. Il s'agit encore d'un objet qui, avec le changement climatique et la raréfaction des ressources aquatiques (Aroua, 2016 ; Cereghino *et alii*, 2013)<sup>4</sup>, connaît une transformation de ses aménités sociales (lutte contre les îlots de chaleur urbains, réserve d'eau en milieu rural...) qui suscite des débats (méga-bassine de substitution agricole pour irrigation des cultures en saison sèche). Si la destruction de ces petites zones humides semble actuellement freinée (plus de 90% des mares ont disparu depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle, et plus de 50% depuis les années 1950), elle se poursuit localement, soit intentionnellement, soit faute d'entretien. Il y a donc une urgence à mettre en place des programmes de protection de ces milieux et de sensibilisation auprès du public, des collectivités locales, des acteurs socio-économiques et des gestionnaires.

Or, les mares sont très difficiles à conserver par les outils habituels de la protection de la nature (réserve naturelle, arrêté de biotope...) du fait de leur très petite taille et de leur absence d'identité foncière. Temporaires, elles déjouent également les réglementations qui réclament de la constance pour s'appliquer. En outre, leur nombre, leur densité, les difficultés de définition qui les entourent, l'incompréhension des mécanismes biochimiques et écologiques déterminant le fonctionnement de leurs écosystèmes, gênent le diagnostic. Et ce d'autant plus que leur richesse biologique élémentaire est intimement liée à l'existence de réseaux connectés de mares, les matrices paysagères dans lesquelles elles s'insèrent étant le plus souvent d'un intérêt naturel limité

---

<sup>1</sup> SAJALOLI, B., TEISSIER-ENSMINGER, A., 1997, *Radioscopie des mares*, Collection Environnement, Paris, L'Harmattan, 288 p.

SAJALOLI, B., DUTILLEUL, C., 2001, *Les mares, des potentialités environnementales à revaloriser, Rapport final*, PNRZH « Les mares, des potentialités environnementales à revaloriser », Centre de Biogéographie-Écologie de l'École Normale Supérieure Lettres Sciences Humaines, UMR 8505 CNRS - ENS LSH, 142 p.

<sup>2</sup> OERTLI B., FROSSARD P.-A., 2013, *Mares et étangs, écologie, gestion, aménagement et valorisation*. Presses polytechniques et universitaires romandes, Coll. Gérer l'environnement.

SAJALOLI B., LIMOGES O., DUTILLEUL C., THULIE A., 2000, *Contribution des mares à la qualité biologique et sociale des territoires. Exemples dans le Bassin Parisien*, pp. 215-234, in WICHEREK S. (2000) *L'eau de la cellule au paysage*, éd. ELSEVIER, 424 p.

<sup>3</sup> SAJALOLI B., 2005, *Typologie patrimoniale des mares*, pp. 47-54 in Cahier Thématique du PNRZH (2005), *Caractérisation des zones humides, vol. 2*, éd. du ministère de l'Écologie et du Développement durable, 72 p.

<sup>4</sup> AROUA N., 2016, Comment se pose la question de l'eau en milieu urbain aujourd'hui ? *Revue francophone du développement durable*, n° 8

CEREGHINO R., BOIX D., CAUCHI H.-M., MARTENS K., OERTLI B., 2013, "The ecological role of ponds in a changing world", *Hydrobiologia*,

(Clauzel, 2020, 2021 ; Collectif, 1997)<sup>5</sup>. Par ailleurs, l'élaboration d'une argumentation patrimoniale reposant sur l'intérêt historique et mémoriel de ces petits lieux d'eau, sur les aménités territoriales motivant leur conservation, est difficile, voire ignorée (Sajaloli, 2006, 2009, 2020)<sup>6</sup>. Enfin, conjuguer approches naturalistes et socio-culturelles, notamment par un multi-usages de ces petits plans d'eau, reste largement impensé.

Le colloque « **Les mares, un patrimoine naturel construit, un patrimoine culturel négligé. Intégrer les dimensions géohistorique et territoriale dans la gestion contemporaine des petits lieux d'eau** » part du constat que les enjeux naturalistes peinent à s'associer avec les enjeux socio-économiques et culturels : le patrimoine Mare (le « patrimare » ?) est ainsi scindé en deux pans, parfois antagonistes. D'un côté, les naturalistes tendent à soustraire les mares des territoires qu'elles enrichissent en en limitant l'accès et les usages au nom de la protection d'espèces rares et protégées ; de l'autre, les collectivités locales et les gestionnaires privés ou publics de l'espace mésestiment les richesses biologiques des mares et souhaitent tout au moins associer leur conservation à des usages grand public (loisir ou autres). L'objectif du colloque est donc, en mobilisant la géohistoire de ces petites zones humides, mais aussi les dimensions culturelles et psychologiques, les dimensions juridiques et territoriales, de voir en quoi les mares sont susceptibles de s'inscrire dans une démarche patrimoniale combinant valorisation des richesses naturelles et historiques, protection des milieux et multi usages collectifs de la nature.

Son ambition est également de confronter les regards scientifiques avec les préoccupations et opérations des gestionnaires de ces petits lieux d'eau afin d'accroître l'opérationnalité de la manifestation. Seront donc invités à communiquer et à échanger dans des tables rondes, des scientifiques issus des sciences du vivant et des sciences humaines et juridiques, des gestionnaires des milieux naturels et des responsables de la gestion des territoires (collectivités territoriales, propriétaires privés...). Le colloque, par le biais d'une session « témoignages » dont les contours restent à définir (poster, table-ronde, lectures...), sera également ouvert aux particuliers, adhérents et adhérents à la SNPN notamment (mais pas exclusivement), qui, gérant et protégeant des mares dans la discrétion, auront l'occasion de raconter l'histoire de leur petite pièce d'eau. Seront également attendues les interventions venues d'autres espaces que la France métropolitaine, que ce soit de l'ultra-marin, d'autres pays européens, nord-américains, du bassin méditerranéen, africains ou asiatiques (...) dès lors qu'elles exposent des cas concrets et originaux de coexistence entre usages socio-économiques et consolidation de la biodiversité. Nous pensons par exemple aux oasis du sud algérien où les eaux épurées après leur traitement dans des stations alimentent des mares à la faune et à la flore remarquables. Nous pensons aussi aux bassins intra-urbains de Diourbel (Sénégal) où la présence de l'eau en fin de saison sèche apporte un puissant agrément et constitue un élément de lutte contre l'îlot de chaleur urbain lié au changement climatique. De même, les mares-tanks du sud de l'Inde constituent des exemples originaux où se mêlent usages agricoles, refuges de l'avifaune, usages de loisir, voire fonctions sacrées en milieu péri-urbain. Nous pensons encore aux bassins de décantation-filtration des autoroutes ou des

---

<sup>5</sup> CLAUZEL C., 2021, *Réseaux écologiques et connectivité du paysage*, Mémoire d'Habilitation à Diriger des Recherches, Ladyss, université de Paris, 185 p., [https://hal.archives-ouvertes.fr/tel-03480647/file/Volume1\\_HDR\\_Clauzel.pdf](https://hal.archives-ouvertes.fr/tel-03480647/file/Volume1_HDR_Clauzel.pdf)

CLAUZEL C., 2020, *Rapport du projet TRAMARE (2019-2022)*, Ladyss, université de Paris, 34 p., <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-03113687/document>

COLLECTIF, 1997, « Spécial Mares », *Le Courrier de la nature*, SNPN, n° 161, 52 p.

<sup>6</sup> SAJALOLI B., 2009, « Lavoires, laveuses et lavandières », *Zones Humides Infos*, n° 63, p. 13-14

SAJALOLI B., 2009, « Petit patrimoine de l'eau et réhabilitation des zones humides », *Zones Humides Infos*, n° 63, p. 2-5

SAJALOLI B., 2006, « Mares au diable et marais ensorcelés », *Zones Humides Infos*, n° 54, p. 15-16.

SAJALOLI B., 2020, *La mare. Perle d'eau. Œil de terre*, p. 517-542, in VOISIN Patrick (dir) *Réinventer la brachylogie, entre dialectique, rhétorique et poétique*, Paris, Garnier, collection Rencontres, 628 p.

agglomérations franciliennes qui servent de halte pour les oiseaux migrateurs comme les Tadorne de belon.

Dans une perspective géohistorique, il s'agit également d'identifier les trajectoires des semis de mares et d'explicitier les raisons de leur maintien ou de leur disparition. Disparues, sont-elles des indicateurs de la modernité productiviste des espaces ruraux ? Maintenues, caractérisent-elles au contraire des campagnes reculées laissées à l'écart de l'agriculture industrielle ? En ville, comment s'insèrent-elles dans les documents d'urbanisme et par quels arguments ont-elles échappé, ou non, au comblement ? Par quelles nouvelles fonctions environnementales sont-elles valorisées ? Dans les deux cas, quelle est la part de l'histoire locale, du rapport intime que les sociétés nouent avec l'eau, dans la disparité des trajectoires observées ? Enfin, à l'heure où la responsabilité civile des élus est engagée, que disent le droit de l'environnement et le droit civil en matière de sécurité publique ? Comment enfin, du chant strident des grenouilles lors de la reproduction à l'intolérance au bruit de certains néoruraux, s'articule la cohabitation entre le sauvage et l'habité ?

### ► **Un colloque associant étroitement acteurs et scientifiques**

Le colloque aura lieu **du jeudi 20 octobre au samedi 22 octobre 2022 au sein de Natur'Agora, la maison des acteurs et usagers de la nature du département de l'Aisne à Barenton-Bugny, et dans les salons de l'Hôtel de ville de Laon**. Il est co-organisé par le GHZH, par Natura'Agora et l'ADREE (<https://www.naturagora.fr/naturagora-adree-projets-en-cours-454>) qui participe à une action régionale en faveur des mares des Hauts-de-France (<https://www.maresetetangs.fr>) et qui sont partenaires du Groupe Mares des Hauts de France (<https://groupemares.org/>) ainsi que par la SNPN (<https://www.snpn.com/creer-une-mare/>). Il bénéficie de l'appui des deux Agences de l'eau concernées (Artois-Picardie et Seine-Normandie), du Pôle-relais « Mares et zones humides intérieures », de la Région Hauts-de-France, du réseau France Nature Environnement qui, en région Centre Val-de-Loire a lancé le programme « Objectifs Mares» (<https://cdpne.maps.arcgis.com/apps/MapJournal/index.html?appid=7714fa720b6b450f8037855faafdbbc4>).

Sur un plan scientifique, outre le laboratoire CEDETE de l'université d'Orléans et le laboratoire CITERES de l'université de Tours, le laboratoire LADYSS de l'université de Paris, très impliqué dans l'étude des connexions biologiques et de l'écologie du paysage, ainsi que le laboratoire LaCoMoFa de l'université de Biskra (Algérie) sont aussi parties prenantes. De même, la Zone Atelier Loire, le réseau MIDI et l'European Pond Conservation Network (<https://www.europeanponds.org>) ont été contactés.

La SNPN, engagée dans un ambitieux programme sur les mares en Île-de-France (<https://www.snpn.mares-idf.fr>) et qui porte au niveau national un événement annuel multipartenarial intitulé « Fête des mares » (<https://www.snpn.com/portail-fete-des-mares/>), diffusera les principaux acquis du colloque dans un numéro spécial de la revue grand public *Le Courrier de la nature* et dans un numéro de la revue à destination des gestionnaires des lieux d'eau, *Zones humides infos*. Via la SNPN, le colloque sera officiellement lancé le 24 mai 2022 dans le cadre de la journée de communication médiatique précédant la *Fête des mares* (<https://www.snpn.com/portail-fete-des-mares/>) qui aura lieu du 28 mai au 15 juin 2022.

Par ailleurs, comme pour les autres colloques organisés par le GHZH, les communications retenues seront publiées dans un ouvrage dédié chez un éditeur scientifique.

## ► Une visée résolument opérationnelle, en phase avec le 4<sup>e</sup> PNMH

L'objectif principal du colloque « *Les mares, un patrimoine naturel construit, un patrimoine culturel négligé. Intégrer les dimensions géohistorique et territoriale dans la gestion contemporaine des petits lieux d'eau* » est d'avoir des retombées opérationnelles auprès des gestionnaires, privés ou publics, institutionnels ou particuliers, de ces petits lieux d'eau.

Ce colloque s'inscrit pleinement dans le Quatrième Plan national milieux humides (2022-2026) qui stipule que la protection de ces milieux « est un enjeu central de la politique nationale de protection de la biodiversité et des ressources en eau » (ministère de la Transition Écologique, 2022)<sup>7</sup>. Il entend porter le focus sur les mares parmi l'ensemble des zones humides, pour *in fine* contribuer à l'axe I « Agir », en incitant à « protéger »<sup>8</sup>, « restaurer et gérer »<sup>9</sup> de façon plus positive ces milieux humides particulièrement invisibilisés et menacés. Il s'agit d'abord de sensibiliser tous les acteurs aux richesses socio-environnementales des mares qui, hybrides, banales, domestiques au sens où elles s'insèrent dans le quotidien des êtres humains, conjuguent tout à la fois des enjeux de protection de la nature et de la biodiversité, des enjeux culturels relevant de l'histoire des rapports entre les sociétés et l'eau, des enjeux environnementaux liés au changement climatique. Il s'agit ensuite de montrer, par l'exemple, qu'il n'y a pas contradictions entre la protection des écosystèmes et la multifonctionnalité territoriale des mares, leur conservation durable passant au contraire par le maintien ou l'apparition de leurs nombreux usages. Le message du colloque, diffusé par une ambitieuse campagne de communication, est donc que la sauvegarde des mares est liée à leur insertion sociale dans les paysages et les territoires qui les accueillent, et qui doivent se saisir de cet « objet de nature » hybride. Ainsi le colloque contribuera fortement à l'axe II du 4<sup>e</sup> PNMH « Mobiliser » particulièrement pour favoriser la « mise en œuvre des approches stratégiques pour les milieux humides sur l'ensemble du territoire » (mesures 11 et 12) et pour « Mobiliser les acteurs pour mieux faire connaître les milieux humides et les services qu'ils rendent » (mesures 14, 15, 18, 20, 22 et 23 (« Fête des mares »)). Le colloque contribuera également à répondre à l'axe III « Connaître » en s'intéressant aux inventaires participatifs (cf. ci-dessous ; mesures 24, 25 et 26), en valorisant la recherche sur les mares, en les transférant aux acteurs de terrain (mesure 28) et en participant à l'évaluation des services rendus par les mares (mesure 31).

## ► Un colloque organisé en 6 sessions thématiques

Six sessions rythmeront les échanges et accueilleront les propositions d'interventions émanant soit de scientifiques, soit de gestionnaires ou de techniciens, soit de particuliers souhaitant évoquer leurs mares. Les communications auront lieu principalement en français, mais aussi en anglais pour les communicants étrangers non francophones.

### **Première session : Révéler le patrimoine culturel des mares**

Invisibles en tant que patrimoine historique, et ce malgré la fréquence de leur mention dans la base Mérimée du ministère de la Culture qui affiche plus de 3400 résultats<sup>10</sup>, les mares attendent

---

<sup>7</sup> Ministère de la Transition Écologique, 2022, *Quatrième Plan national milieux humides, 2022-2026*, 28 p., [https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/plan\\_national\\_milieux\\_humides.pdf](https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/plan_national_milieux_humides.pdf)

<sup>8</sup> Notamment la mesure 1 « Doubler la superficie des milieux humides sous protection forte en métropole d'ici 2030 [...] » et la mesure 2 « Préserver des zones humides par l'acquisition de 8500 ha d'ici à 2026 ».

<sup>9</sup> Notamment la mesure 7 « Restaurer 50 000 ha de zones humides à l'horizon 2026 » et la mesure 9 « accompagner la gestion des milieux humides en apportant des préconisations ».

<sup>10</sup><https://www.pop.culture.gouv.fr/search/list?base=%5B%22Patrimoine%20architectural%20%28Mérimée%29%22%2C%22Photographies%20%28Mémoire%29%22%2C%22Collections%20des%20musées%20de%20France%20%28Joconde%29%22%2C%22Patrimoine%20mobilier%20%28Palissy%29%22%2C%22Enluminures%20%28Enluminures%29%22%2C%22Récupération%20artistique%20%28MNR%20Rose->

une reconnaissance culturelle construite sur la géohistoire des usages et des rapports intimes, domestiques, agricoles des sociétés rurales (ou non) avec l'eau, sur l'inventaire des aménagements historiques (lavoir, lavogne, bachat, mares pavées, mares-puits...) ayant accompagné leur utilisation. En dehors, de ces aménités, les mares jouent également un rôle symbolique et sacré au sein des communautés humaines et sont à l'origine de biens des pratiques culturelles et magiques. Liées à l'identité des espaces ruraux (mais aussi urbains), à leur histoire, les mares attendent d'être considérées comme des patrimoines susceptibles de valoriser les territoires qu'elles enrichissent.

### ***Deuxième session : Valoriser les semis de mares plutôt que des pièces d'eau isolées***

L'écologie du paysage démontre que les richesses floristiques et faunistiques d'une mare élémentaire sont en très grande partie liées aux connexions qui s'opèrent avec des mares proches par l'intermédiaire des réseaux écologiques traversant des espaces non humides et souvent intensément mis en valeur par l'homme. Pourtant, cette donnée est difficile à intégrer dans les programmes de protection des mares et réclame une vision territoriale, une valorisation paysagère des semis de mares. De même, les services écosystémiques de ces petits plans d'eau, notamment en contexte de changement climatique, se conçoivent principalement au niveau des semis.

### ***Troisième session : Promouvoir la multifonctionnalité des mares***

Si concilier la valorisation des patrimoines naturel et culturel des semis de mares fournit la clé de la sauvegarde de ces milieux, la mise en œuvre d'une stratégie plurifonctionnelle, pluri-usages et donc multi-acteurs, est délicate à mettre en œuvre. Cette session s'ouvre à toutes les expériences faisant la part belle à ce co-enjeu patrimonial et ayant pensé la mare comme un élément d'un système territorial complexe alliant préservation de la biodiversité et promotion des utilisations contemporaines.

### ***Quatrième session : S'inspirer des expériences internationales et ultramarines***

Cette session est consacrée aux expériences lointaines, non nationales ou ultramarines, dans lesquelles les mares conjuguent usages locaux et forte biodiversité. Sont ainsi recherchées des expériences qui dans des contextes socio-culturels et bioclimatiques très différents de la métropole présentent des associations inédites, mais inspirantes, d'insertion des mares dans les paysages et les sociétés locales.

### ***Cinquième session : Des inventaires participatifs pour sauvegarder les réseaux de mares***

En raison de leur nombre et leur petite taille, la connaissance des mares bute souvent sur des questions de recensement et de cartographie. L'inventaire participatif des mares lancé par de nombreux opérateurs (SNPN en Île-de-France, Groupe mares en Hauts-de-France, FNE de la région Centre Val-de-Loire, Conservatoire des espaces naturels de Normandie (...)) sera au cœur de cette session. En recueillant les expériences, l'intérêt de sensibiliser le public afin de sauvegarder les mares sera évoqué, de même que celui ne pas uniquement considérer leur biodiversité mais également d'intégrer leur intérêt historique et mémoriel.

## **Sixième session : Dire l'eau, parler de mare**

Cette session entend donner la parole à tous les acteurs, même et surtout non institutionnels, qui, dans la discrétion, dans l'émotion, nouent avec leurs mares des relations affectives ou/et utiles et domestiques. Il s'agit là de raconter sa mare, sous une forme libre, non académique, qui peut prendre la forme d'un poème, d'une déclaration, d'une histoire, d'un récit de vie, d'un petit reportage photographique ou d'une vidéo.

Ce colloque est organisé en hommage à Fabrice Grégoire, co-fondateur du GHZH en 2003, trésorier historique du Groupe, qui a arpenté durant ses décennies de recherche et de passion toutes les zones humides du Laonnois. Cet hommage est envisagé, non dans une démarche solastalgique, mais au contraire dans une volonté que les lieux d'eau perpétuent ses engagements et ses passions pour l'humide.

Le colloque est libre d'accès et gratuit mais suppose une inscription préalable auprès de l'ADREE (1 chemin du pont de la planche 02000 Barenton-Bugny, 03 23 23 40 77, [contact@adree.fr](mailto:contact@adree.fr)). Elle ouvre droit à participer à toutes les interventions et les débats ainsi qu'aux boissons chaudes et froides proposées lors de l'accueil et des pauses. Elle ouvre également droit à la visite guidée de la ville de Laon le jeudi 20 octobre et à la soirée projection-débat du vendredi 21 octobre.

Le buffet repas bio et local servi le vendredi midi est ouvert sur inscription pour un montant de 20 €

Le dîner de gala en hommage à Fabrice Grégoire, trésorier du GHZH, est ouvert sur inscription pour un montant de 40 €. Il aura lieu dans la ville de Laon.

La sortie-terrain qui aura lieu en car le samedi 22 octobre est ouverte sur inscription pour un montant de 22€.

### **► Comité d'organisation :**

Jérôme CANIVE, ADREE

Céline CLAUZEL, LADYSS, université de Paris

Sylvain DOURNEL, CEDETE, université d'Orléans et GHZH

Rémi LUGLIA, CITERES, université de Tours, GHZH et SNPN

Gwenaëlle NINOT, Syndicat mixte d'aménagement du bassin de la Voire et GHZH

Bertrand SAJALOLI, CEDETE, université d'Orléans et GHZH

Laura VERDELLI, CITERES, université de Tours et GHZH

### **► Comité scientifique :**

Frédéric ALEXANDRE, PLEIADE, université Paris XIII

Najet AROUA, LaCoMoFA, université de Biskra et GHZH

Corinne BECK, université de Valenciennes et GHZH

Alexandre BOISSINOT, CNRS, Centre d'études biologiques de Chizé

Dario CANZIAN, université de Padoue (Italie) et GHZH

Olivier CIZEL, Éditions Législatives, Groupe Zones Humides de la SNPN

Céline CLAUZEL, LADYSS, université de Paris

André-Marie DENDIEVEL, Chargé de recherche au Ministère de la Transition Écologique, ENTPE et GHZH

Stéphane DESRUELLES, MEDIATIONS, Sorbonne université et ADREE

Laetitia DEUDON, conservatrice du patrimoine INP, université polytechnique des Hauts de France et GHZH  
Sylvain DOURNEL, CEDETE, université d'Orléans et GHZH  
Romain GOSSE, juriste en droit de l'environnement, SNPN  
Étienne GRÉSILLON, LADYSS, université de Paris  
Sylvain HUON, Sorbonne université et GHZH  
Philippe JULVE, Comité scientifique du CEN Hauts de France  
Caroline LE CALVEZ, CEDETE, université d'Orléans et GHZH  
Lillian LEONARD, PatriNat (OFB-CNRS-MNHN) et ADREE  
Pierre-Alain LESSAULT, chargé d'études, CDPNE 41 (Comité départemental de la Protection de la Nature et de l'Environnement de Loir-et-Cher  
Laurent LESPEZ, LGP, université de Paris-Est Créteil et GHZH  
Rémi LUGLIA, CITERES, université de Tours, GHZH et SNPN  
Grégoire MACQUERON, SNPN  
Oumar MAREGA, CEDETE, université d'Orléans  
Marie-Christine MARINVAL, GHZH  
Francis MULLER, Pôle-relais Tourbières, Conservatoire des Espaces Naturels Bourgogne-Franche-Comté et président du Groupe Zones Humides  
Lucile PIERRARD, France-Nature-Environnement Centre Val-de-Loire  
Françoise PIROT, CNRS et ADREE  
Fabien ROUSSEL, PLEIADE et DISCONTINUITÉS, université d'Artois,  
Bertrand SAJALOLI, CEDETE, université d'Orléans et GHZH  
Marion SAVAUX, ADREE  
Yvan SELLIER, chargé de mission scientifique, Réserve naturelle nationale du Pinailogo RNN Pinail  
Philippe VALETTE, GEODE, université de Toulouse et GHZH  
Laura VERDELLI, CITERES, université de Tours et GHZH  
Pr ZEMMOURI, LaCoFoMa, université de Biskra

► **Dates et lieu du colloque**

Du 20 au 22 octobre 2022 à la Maison des usagers de la nature de l'Aisne (Natur'Agora) de Barenton-Bugny et à Laon, avec des sorties dans les marais de la Souche et les mares de l'Aisne le samedi 22 octobre au matin. Sont également prévues une visite guidée de la ville de Laon le jeudi 20 octobre en soirée et une projection-débat le vendredi 21 octobre.

► **Modalités de soumission et de sélection**

Les propositions de contribution, évaluées par le Comité scientifique, doivent être envoyées avant le **dimanche 17 juillet 2022** aux adresses suivantes :

Jerôme CANIVE : [j.canive@adree.fr](mailto:j.canive@adree.fr)

Rémi LUGLIA : [remi.luglia@snpn.fr](mailto:remi.luglia@snpn.fr)

Bertrand SAJALOLI : [bertrand.sajaloli@univ-orleans.fr](mailto:bertrand.sajaloli@univ-orleans.fr)

Chaque proposition de contribution devra comporter :

- Un titre,
- Un résumé de 500 mots maximum en français et en anglais,
- 5 mots-clés en français et en anglais,



- L'affiliation scientifique et les coordonnées de ou des auteurs,
- L'adresse e-mail du correspondant de la communication.

Les auteurs seront informés de l'avis du Conseil scientifique avant le 1 septembre 2022.

Le programme sera diffusé courant septembre 2022.

La valorisation des communications retenues, après évaluation du Comité scientifique, est prévue par la publication d'un ouvrage collectif, d'un numéro spécial de la revue *Le Courrier de la nature* (SNPN) et d'un autre numéro spécial de la revue *Zones Humides Infos* (SNPN).

Les modalités, le coût de l'inscription et les renseignements pratiques seront communiqués prochainement. L'hébergement et les déplacements sont à la charge des participants, sauf cas exceptionnel à soumettre préalablement aux organisateurs.

► **Contacts** : [j.canive@adree.fr](mailto:j.canive@adree.fr), [remi.luglia@snpn.fr](mailto:remi.luglia@snpn.fr), [bertrand.sajaloli@univ-orleans.fr](mailto:bertrand.sajaloli@univ-orleans.fr).

► **Partenaires académiques du colloque**



► **Partenaires non académiques du colloque**

